Mise à jour : 4/09/2024



COMPOSITION du CONSEIL DE TUTELLE DIOCÉSAIN Enseignement Catholique de Vendée Au 1/09/2024

Le Statut de l'Enseignement Catholique, publié le 1^{er} juin 2013 et promulgué par l'évêque de Luçon le 30 août 2013, définit en ses articles 186 et 187, les dispositions relatives à l'autorité de tutelle et au conseil de tutelle.

Les éléments en sont les suivants :

- « Chaque autorité de tutelle est assistée d'un conseil de tutelle. Ses membres siègent à titre personnel, par appel et mission de l'évêque pour la tutelle diocésaine ».
- « Pour la tutelle diocésaine, l'évêque, avec le directeur diocésain, pourvoit à sa composition et définit son mode de fonctionnement, dont la présidence ».
- « Les mandats des conseillers n'excèdent pas 3 ans, renouvelables 3 fois au plus».

Le Conseil de Tutelle de l'Enseignement catholique de Vendée, présidé par Monseigneur François JACOLIN, est ainsi composé :

- Monseigneur François JACOLIN évêque de Luçon
- M. Stéphane NOUVEL directeur diocésain et délégué épiscopal à l'enseignement catholique
- M. Franck GRAVELEAU adjoint délégué au directeur diocésain 1er degré
- M. Olivier MOUCADEL adjoint délégué au directeur diocésain 2nd degré
- M. François BOUDET adjoint délégué au directeur diocésain pastorale

Ont été appelés par l'évêque, en accord avec le Directeur diocésain :

3ème mandat: 2023-2026 **Mme Marie TERTRAIS** 2^{ème} mandat : 2022-2025 Sœur Anne VION M. Guillaume LAUCOIN 2^{ème} mandat : 2023-2026 1er mandat: 2023-2026 - Mme Brigitte LEROY 1er mandat: 2023-2026 Mme Anne-Lise GUIGNARD 1er mandat: 2024-2027 - M. Christophe BLANCHARD 1er mandat: 2023-2026 **Mme Marie-Pierre CHEREAU** 1er mandat: 2023-2026 M. Denis VARLET